



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BTS MÉTIERS DE LA MODE - VÊTEMENTS

E.5 ÉLABORATION ET VALIDATION ÉCONOMIQUE DU PROCESSUS DE PRODUCTION

SESSION 2014

Durée : 6 heures
Coefficient 4

Matériel autorisé :

- toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire N°199-186 16/11/1999) ;
- lexique bilingue de la mode ;
- dictionnaire français/anglais.

Le candidat est invité à prendre connaissance de l'intégralité du sujet avant de traiter dans l'ordre de son choix les parties 1 ou 2.

Les réponses aux questions doivent être remises sur des copies distinctes en séparant les deux parties.

Documents à remettre par le candidat

1. Une copie pour les réponses de la 1^{re} partie : résolution ou approche économique, juridique et managériale.
Questions 1 à 3 page 6
2. Une copie pour les réponses de la 2^e partie : résolution ou approche technico-économique, élaboration et validation d'un processus de production.
Questions 4 à 11 pages 7 à 8
DR 1 à DR 4 pages 20 à 24
3. Le patronnage épinglé.
4. La page de calcul du coût de revient imprimée.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte, 24 pages, numérotées de 1/24 à 24/24.

Liste des compétences évaluées.

C1.2 : s'approprier les données économiques, juridiques et managériales de l'entreprise	
C1.23 : mettre en évidence le rôle des politiques de sourcing et d'approvisionnement	
Définir et apprécier le rôle et l'importance de la logistique. - Caractériser les différentes composantes de la logistique.	
Mettre en évidence l'intérêt et les limites d'un sourcing d'achat et d'approvisionnement.	
Caractériser les choix possibles pour la gestion des stocks et des flux.	
C1.24 : s'informer du cadre juridique de la protection industrielle	
Replacer la propriété industrielle parmi les propriétés intellectuelles.	x
Définir les conditions et l'étendue de la protection d'un brevet, d'une marque, d'un modèle.	x
Distinguer l'action en contrefaçon de l'action en concurrence déloyale.	x
C1.25 : s'informer du cadre juridique de la relation du travail.	
Identifier les droits et obligations du salarié et de l'employeur dans une situation donnée.	x
Qualifier les modifications de la relation du travail, en déduire les conséquences juridiques dans une situation donnée.	
Apprécier la protection du salarié dans une situation donnée.	x
C1.26 : appréhender les données d'exploitation, d'investissement et de financement de l'entreprise	
Identifier les différents coûts d'un processus de fabrication, d'un produit (achat, production, distribution).	
Évaluer et apprécier la performance de l'entreprise.	x
Décrire les différentes formes d'investissement et les contraintes du choix d'investissement.	x
C2.2 : choisir les procédés et optimiser les processus de fabrication des produits.	
C2.21 Exploiter les banques de données de solutions technologiques informatisées.	x
C2.22 Proposer et adapter les solutions technologiques au grade de qualité, aux matériels, aux matériaux, aux coûts et aux lieux de production.	x
C2.23 Définir les procédés de fabrication des solutions technologiques retenues.	
C2.25 Valider les procédés.	x
C2.26 Définir le processus de réalisation du produit.	x
C2.3 : déterminer les coûts prévisionnels des composants du produit	
C2.31 Exploiter les placements des patrons en vue de déterminer les consommations matières prévisionnelles du produit.	
C2.32 Estimer les temps de fabrication en utilisant les outils informatiques adaptés.	
C2.33 Définir les coûts : matières, fournitures, main d'œuvre directe de coupe et de fabrication.	x
C2.4 : réaliser le dossier d'industrialisation	
C2.41 Élaborer et rédiger les documents de mise en production.	x
C2.6 : participer à la stratégie de maîtrise de la qualité des produits	
C2.61 Mettre en œuvre les moyens de contrôle du grade de qualité.	
C3.3 : assurer des échanges d'information interne et externe concernant les processus de production et les niveaux de qualité.	
C3.31 - Rationaliser les échanges techniques en français et en anglais.	x

SOMMAIRE

1- CONTEXTE INDUSTRIEL

1.1 Renseignements juridiques	page 4
1.2 Données commerciales pour la marque	page 5

2- QUESTIONNEMENT

2.1 PREMIÈRE PARTIE : résolution ou approche économique	page 6
2.2 DEUXIÈME PARTIE : résolution ou approche technico-économique	page 7

3- DOSSIER TECHNICO-ÉCONOMIQUE

3.1 Lutte contre la contrefaçon	pages 9 et 10
3.2 Données économiques simplifiées de l'entreprise	page 10
3.3 Sécurisation de l'emploi	pages 11 et 12
3.4 Fiche technique parka hiver 2013	page 13
3.5 Fiche technique parka été 2014	page 14
3.6 Fiche de définition parka été 2014	page 15
3.7 Banque de données ouverture milieu devant	pages 15 et 16
3.8 Tarifs des impressions « Impress Asias »	page 17
3.9 Coût de revient de la parka hiver 2013	page 18
3.10 Fiches nomenclature de produits	page 19
Base pour étude de la fente à découper	page 22

4- DOCUMENTS RÉPONSES

Choix de l'ouverture devant DR 1	page 20
Proposition de fente dos DR 2	page 21
Ordre de montage fente dos DR 3	page 23
Mail to your contractor DR 4	page 24
Commentaires sur les coûts de revient prévisionnels DR 4	page 24
Fichier informatique « coût de revient » à imprimer une fois complété.	

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement Professionnel

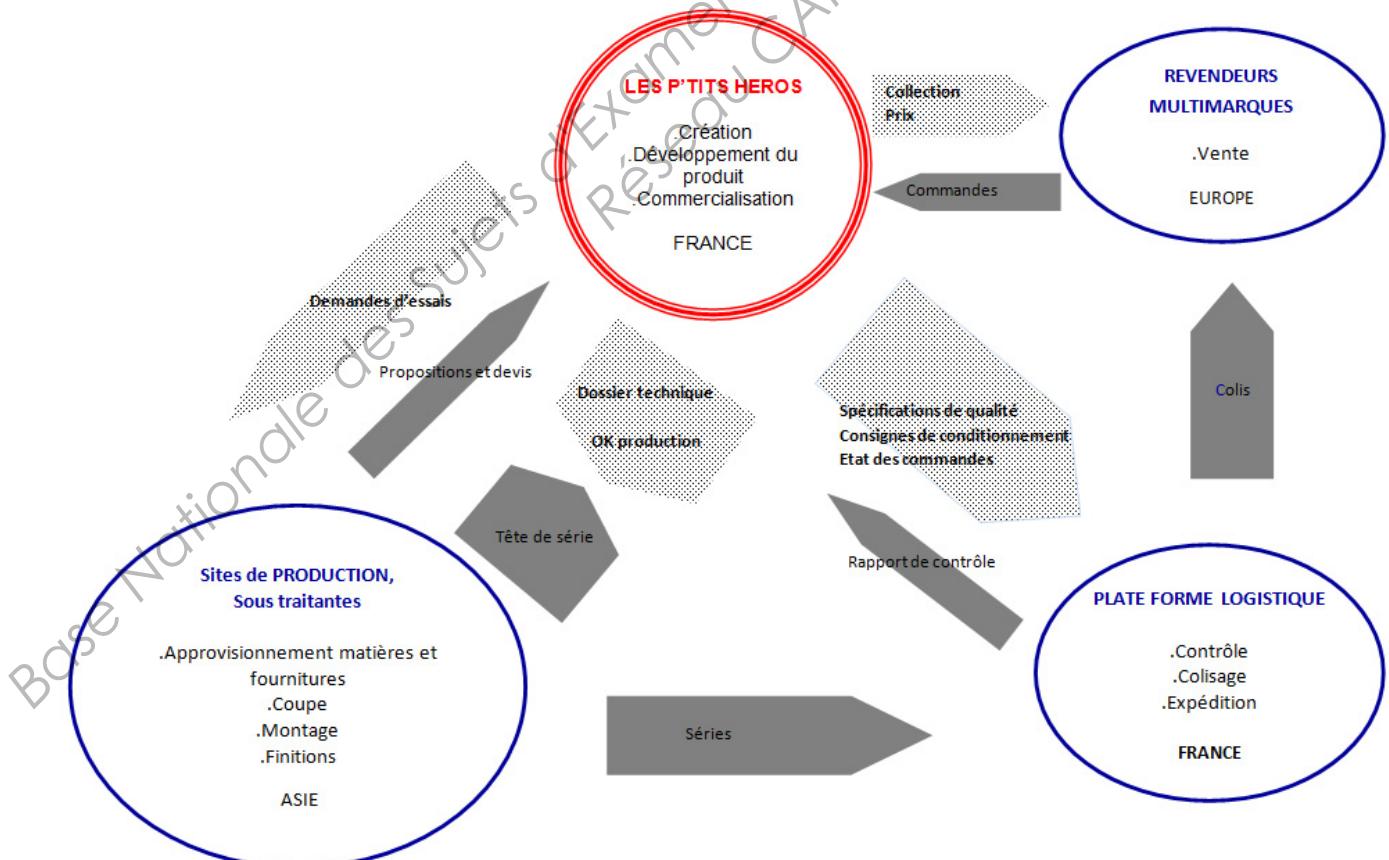
1- CONTEXTE INDUSTRIEL

L'entreprise française « **Les p'tits héros** », implantée depuis à peine une dizaine d'années sur le marché de l'enfant, habille les 2 à 16 ans dans un look branché et dynamique.

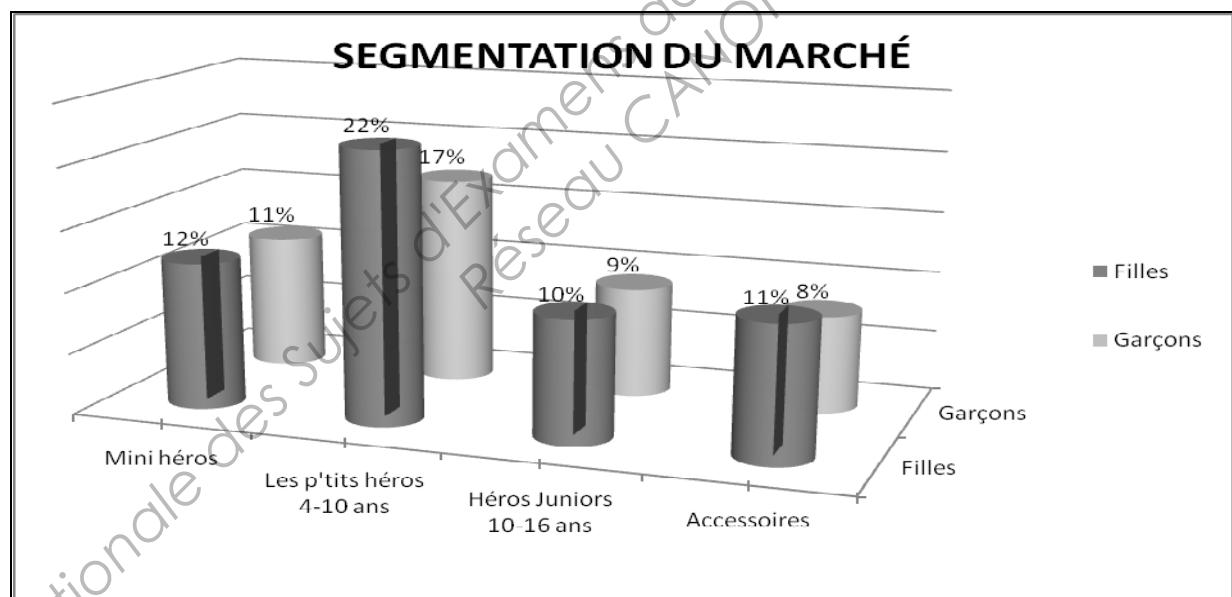
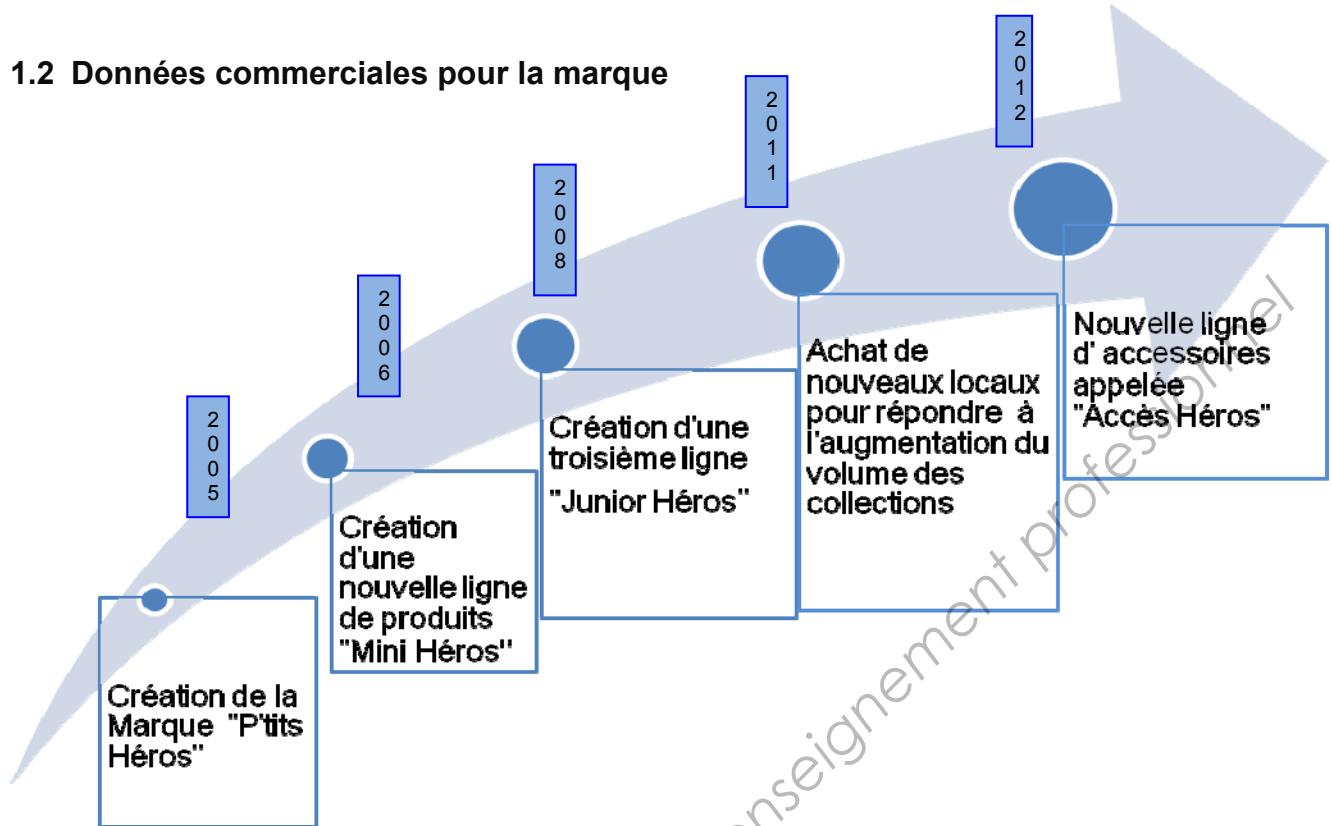
Cette jeune entreprise est en constante évolution car elle affirme sa créativité ludique et intemporelle à des prix raisonnables pour une qualité soignée.

1.1 Renseignements juridiques

- Statut juridique : S.A.R.L.
- Qualité : donneur d'ordre.
- Chiffre d'affaires : 30 000 000 €.
- Capital social : 237 700 €.
- Siret : 43791224900052.
- Activités :
 - travail en marque propre ;
 - développement du produit et commercialisation en Interne ;
 - production en Asie du sud Est.
- Effectif : 62 salariés dont 25 agents commerciaux.
- Date de création : 1^{er} décembre 2005.
- Situation géographique : Ouest.
- Nationalité : française.



1.2 Données commerciales pour la marque



Concurrence directe : Babasorb, Petit boat, Marcel and Co , Igual, Jean B.

Distribution : la distribution est assurée par des revendeurs multimarques dans 1500 points de ventes en Europe, dont 400 en France.

2 - QUESTIONNEMENT

2.1 PREMIÈRE PARTIE : résolution ou approche économique – Durée : 2 heures

Dans le but de développer la marque « les p'tits héros », la direction de l'entreprise souhaite dans un premier temps poursuivre l'extension de son marché au niveau européen. Après l'ouverture en 2013 de Londres, elle envisage d'ouvrir en 2014 deux nouvelles boutiques à Rome et Berlin et de lutter plus efficacement contre la contrefaçon.

À partir d'articles de presse, de la ressource numérique (au format pdf) et de données économiques, analyser, justifier et proposer les choix des décisions prises ou à prendre.

Protection des créations graphiques

Q1. Afin de se prémunir de la contrefaçon, la société souhaite protéger le motif imprimé présent au dos de la parka «été», **page 14/24**.

Après lecture de l'article de presse du 2 février 2011, **page 9/24**, et à l'aide de vos connaissances :

- 1.1 identifier 5 conséquences de la contrefaçon pour l'entreprise « les p'tits héros » ;
- 1.2 identifier l'organisme qui permettra à l'entreprise de se protéger de la contrefaçon et justifier le dépôt du modèle ;
- 1.3 justifier la nécessité ou non d'une extension au niveau européen.

Conséquences économiques de l'implantation des boutiques de Rome et Berlin pour un coût global de 2 000 000 €

Q2. Après avoir pris connaissance des données économiques simplifiées de l'entreprise **page 10/24** :

- 2.1 proposer et justifier 2 modes de financement pour l'acquisition des boutiques ;
- 2.2 commenter les conséquences de ce développement sur les performances économiques de l'entreprise.

Sécurisation de l'emploi

Q3. Après lecture de l'article *publié le 14-05-2013, « sécurisation de l'emploi, projet de loi qui change tout »* **page 11/24** :

- 3.1 déterminer les conséquences économiques de la mise en œuvre de la loi pour l'entreprise et les salariés ;
- 3.2 analyser la protection du salarié dans le cadre de ce projet de loi.

2.2 DEUXIÈME PARTIE : résolution ou approche technico-économique – Durée : 4 heures

Les modèles sont créés et développés par le service « Création et études » de l'entreprise.

Ce service assure également la mise au point des prototypes. Les caractéristiques du produit sont définies sous forme d'un dossier technique, faisant office de cahier des charges à destination du sous-traitant.

La parka de l'hiver 2013 réf : H13PAKIF, page 13/24, ayant eu un grand succès l'entreprise décide de la reconduire en 2014 réf : E14CIRÉF, page 14/24, non doublée et agrémentée d'un motif imprimé au dos.

Afin d'assurer l'industrialisation de ce nouveau modèle « les p'tits héros », taille de base 8 ans, référencé E14CIRÉF, il est demandé tout particulièrement :

- d'adapter le milieu devant à l'absence de doublure ;
- d'adapter la fente dos à la suppression de la couture milieu ;
- de valider le procédé d'impression ;
- de mesurer l'écart de coût de revient entre les modèles hiver et été.

Ouverture milieu devant

Banque de données **page 16/24**.

Q4. Lister sur le document **DR1 page 20/24** toutes les solutions respectant l'aspect visuel extérieur de la parka été réf : E14CIRÉF.

Q5. Choisir la solution qui semble la plus pertinente au regard des contraintes commerciales et industrielles de la marque et argumenter ce choix sur le document réponse **DR 1**.

Fente milieu dos

Pour assurer la qualité du motif imprimé au dos, la couture milieu est supprimée. Par conséquent il est nécessaire d'adapter le procédé de fabrication de la fente dos à cette nouvelle condition.

La recherche devra respecter le visuel, être conforme au grade de qualité et prendre en compte l'ensemble du produit dans un souci de standardisation (**voir les pages 13 et 14/24**).

Q6. Compléter les vues de face intérieure et extérieure définissant la solution et présenter les sections appropriées (**DR 2 page 21/24**).

Q7. Réaliser une maquette papier à échelle 1:1 permettant de valider la solution (maquette présentée découpée et pliée, les coutures d'assemblage seront simulées par des épingle), **page 22/24**.

Q8. Rédiger l'ordre de montage (**DR 3 page 23/24**).

Impression du milieu dos

Le motif imprimé au dos sera réalisé par sérigraphie, chez un sous-traitant asiatique « Impress Asia » proche du site de production des 4000 pièces envisagées pour la parka.

Q9. Rédiger sur le document **DR 4/4 page 24/24 en anglais** un mail formulant la demande d'échantillonnage chez « Impress Asia ». Indiquer qu'une fiche descriptive du motif est jointe à la demande. La réception de l'échantillonnage est attendue sous 20 jours.

Le mail contiendra : la date, les formules de politesse en usage, la référence du produit, l'objet de la demande et la date de retour souhaitée.

Coût de revient industriel

L'entreprise « les p'tits héros » soucieuse de la concurrence et de ses prix sur le marché doit estimer le coût de revient de ce nouveau modèle, qu'elle souhaite inférieur de 15 % au modèle hiver.

Q10. À partir du coût du produit hiver (**page 18/24**), des fiches nomenclature des produits hiver et été (**page 19/24**) et des tarifs des impressions (**page 17/24**), compléter sur tableur la fiche de calcul (fichier joint « coût de revient ») afin d'obtenir le coût de revient de la parka été réf : E14CIRÉF.

Le temps forfaitaire pour la fabrication du nouveau produit est évalué à 32 minutes.

Imprimer la page de calcul du coût de revient de la parka été au format A4, sans omettre d'inscrire votre N° de candidat.

Q11. Le coût du modèle respecte-t-il l'objectif visé ? Justifier la réponse.

Si l'objectif n'est pas atteint, proposer des remédiations, sur le document **DR 4**.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

3 - DOSSIER TECHNICO-ÉCONOMIQUE

3.1 La lutte contre la contrefaçon réclame plus de coopération et d'information

Article de presse du 2 février 2011



Médicaments, pièces détachées, cosmétiques, produits alimentaires, musique ou vidéo : la contrefaçon et le piratage touchent tous les secteurs, avec un impact économique et social majeur.

Devant le Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage, Jean-Guy Carrier, secrétaire général de la Chambre de commerce internationale (CCI) en a évalué l'impact à « plus de mille milliards de dollars de pertes annuelles pour l'économie mondiale, les gouvernements et les consommateurs ».

Un bilan qui se traduit par 2,5 millions d'emplois perdus, selon la CCI.

Face à ce problème, de nature internationale, la « coopération entre toutes les autorités » est « absolument indispensable », a affirmé le directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) Francis Gurry.

Selon l'étude publiée par la CCI, la valeur totale des seuls produits contrefaçons ou piratés pourrait atteindre jusqu'à 1770 milliards de dollars en 2015 dans le monde, contre 650 milliards en 2008. Les conséquences sont multiples, en effet, toute entreprise est exposée à une perte de chiffre d'affaires, au pillage de son savoir-faire, à l'atteinte de son image notamment dans le cas de la diffusion de produits de contrefaçon mettant en danger la santé et la sécurité des consommateurs, dont les conséquences peuvent être désastreuses pour l'entreprise. Ces menaces peuvent porter atteinte à sa compétitivité et constituer un frein à son développement. La contrefaçon, pour les Etats, se traduit par des pertes de recettes fiscales, des pertes d'emplois, une érosion de la performance économique.

À ce titre, « La France est attachée à renforcer le cadre international », l'un des objectifs de sa présidence du G20, et soutient « la construction d'un espace de normes au niveau européen et mondial » a déclaré Benoît Coeure, directeur général adjoint du Trésor, qui chiffre à 6 milliards d'euros par an le coût pour la France de la contrefaçon en terme de perte fiscale.

Le secrétaire général d'Interpol Ronald Noble a également plaidé pour « un partenariat solide entre les secteurs public et privé, les polices nationales, les douanes » face à une « criminalité organisée transnationale ».

Du côté des industriels, Gerhard Bauer, président de l'Association internationale pour les marques (INTA) a demandé aux gouvernements de « renforcer les lois anti-contrefaçons et leur application ». Dans ce contexte, les organismes chargés de réprimer les trafics veulent améliorer les outils à leur disposition.

Kunio Mikuriya, secrétaire général de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), souhaite une formation continue « à l'identification des contrefaçons, en partenariat avec les fabricants concernés ». Ronald Noble a annoncé le lancement par Interpol d'un « Collège international » en ligne pour former des enquêteurs travaillant dans ce domaine.

Mais l'accent a aussi été mis sur l'importance de mieux informer les consommateurs sur les risques des produits contrefaçons.

Internet est devenu « un vecteur de plus en plus important de la diffusion des faux produits et constitue aujourd'hui un enjeu majeur », a relevé Yves Lapierre, directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

Source : <http://news.fr.msn.com>

3.2 Données économiques simplifiées de l'entreprise

Réserve légale au 31-12-2012 : 23 770,00 € est inaccessible.

Réserve statutaire au 31-12-2012(taux 100%) : 50 000,00 € inaccessible de part les statuts.

Réserve facultative au 31-12-2012 : 500 000,00 €
www.societe.com

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

3.3 Sécurisation de l'emploi : le projet de loi qui change tout

Source : Nouvel observateur, article publié le 14-05-2013.

Quels seront les nouveaux droits des salariés ? Quelles mesures de souplesse pour les employeurs ?



La flexi-sécurité à la française entre à l'Assemblée nationale mardi 2 avril. Les députés doivent discuter du projet de loi traduisant « l'accord sur la sécurisation de l'emploi » signé le 11 janvier par le patronat et trois syndicats. Ce texte, arraché après des mois de négociations entre le Medef, la CGPME, l'UPA d'un côté, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, Force ouvrière et la CGT de l'autre, réforme le droit du travail de fond en comble. Il a été appelé à être traduit fidèlement en loi par François Hollande. Mais il ne fait pas l'unanimité : la CGT et FO ont même mobilisé les salariés dans la rue pour s'y opposer. Le principe : en échange de nouveaux droits pour les salariés, il donne plus de souplesse aux employeurs pour s'adapter à la conjoncture économique.

Pour les salariés : plus de protection.

La complémentaire santé collective, financée à moitié par l'employeur, devient obligatoire dans toutes les entreprises d'ici janvier 2016. Elle doit inclure un minimum de remboursement pour les consultations chez le médecin, les frais dentaires et l'optique.

Désormais, un chômeur reprenant un emploi ne perd pas ses droits en cas de retour au chômage. Les modalités doivent être négociées entre syndicats et patronat en 2013.

Les salariés à temps partiel ne peuvent être employés moins de 24 heures par semaine en moyenne, sauf cas particulier.

Les entreprises devront s'acquitter d'une cotisation chômage supérieure pour les contrats à durée déterminée pour « surcroît d'activité » de moins de trois mois et pour les CDD « d'usage ». Par ailleurs, elles bénéficient d'une exonération lors des trois ou quatre premiers mois d'embauche d'un jeune de moins de 26 ans en CDI.

Pour les représentants des salariés : plus de responsabilités.

Dans les grands groupes, un à deux salariés siégeront au conseil d'administration. Ils seront choisis par les salariés ou leurs représentants.

Les représentants du personnel auront accès aux comptes de l'entreprise (investissements, rémunérations, flux financiers, sous-traitance) et seront associés aux prises de décisions qui concernent les salariés. Ils seront de plus amenés à se prononcer sur d'éventuels accords de compétitivité, de mobilités et des plans sociaux.

Pour les employeurs : plus de flexibilité.

L'employeur peut baisser les salaires et augmenter le temps de travail des salariés pour une période de deux ans renouvelable. En échange, il ne peut supprimer aucun emploi. Cet accord doit être signé par les syndicats. Si un salarié refuse, il est licencié pour motif économique.

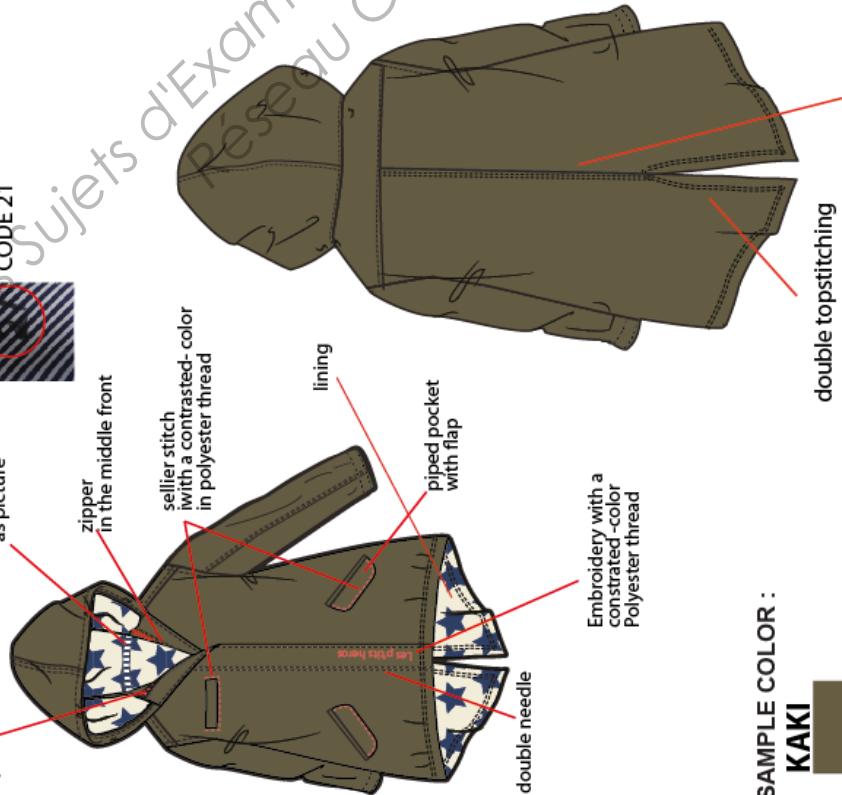
L'employeur peut changer le lieu de travail des salariés sans passer par un plan social. Il doit pour cela signer un accord avec les syndicats.

Les plans de sauvegarde de l'emploi doivent désormais être validés par les syndicats, ou à défaut par l'administration, qui se prononcent sur la forme et le fond. En échange, les délais de recours sont réduits. L'employeur peut privilégier la compétence professionnelle dans l'ordre des motifs de licenciements.

Les délais de contestation d'un licenciement devant la justice sont réduits à deux ou trois ans selon les cas. Aux Prud'hommes, l'employeur peut désormais proposer une indemnité forfaitaire pour régler le conflit, mais le salarié peut refuser.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

3.4 Fiche technique parka hiver 2013



SAMPLE COLOR:

MILITARY OLIVE
18-0622 TPX

BTS MÉTIERS DE LA MODE - VÊTEMENTS

Élaboration et validation économique du processus de production

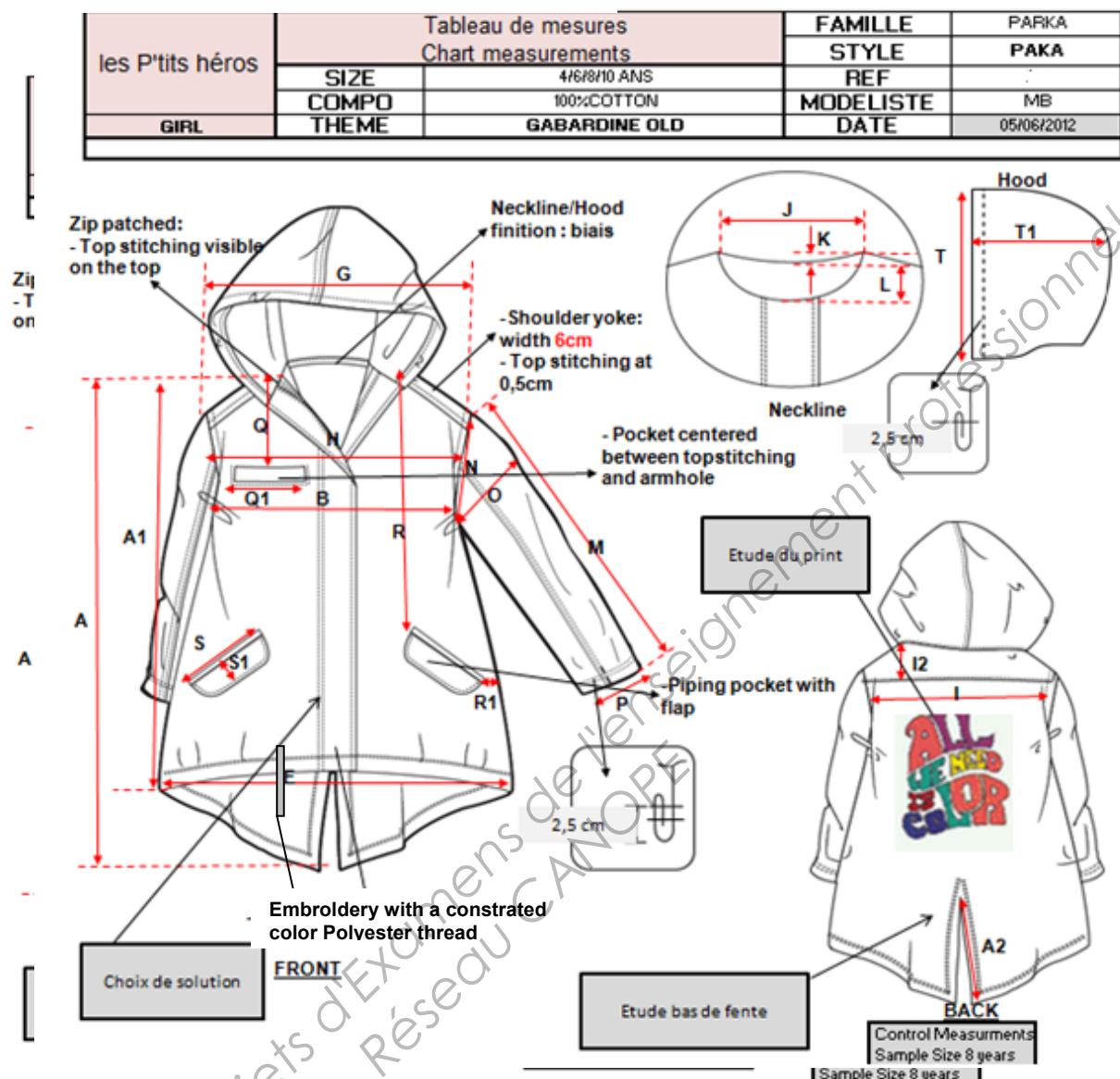
Code : MDE5VET

Session 2014

Page 13/24

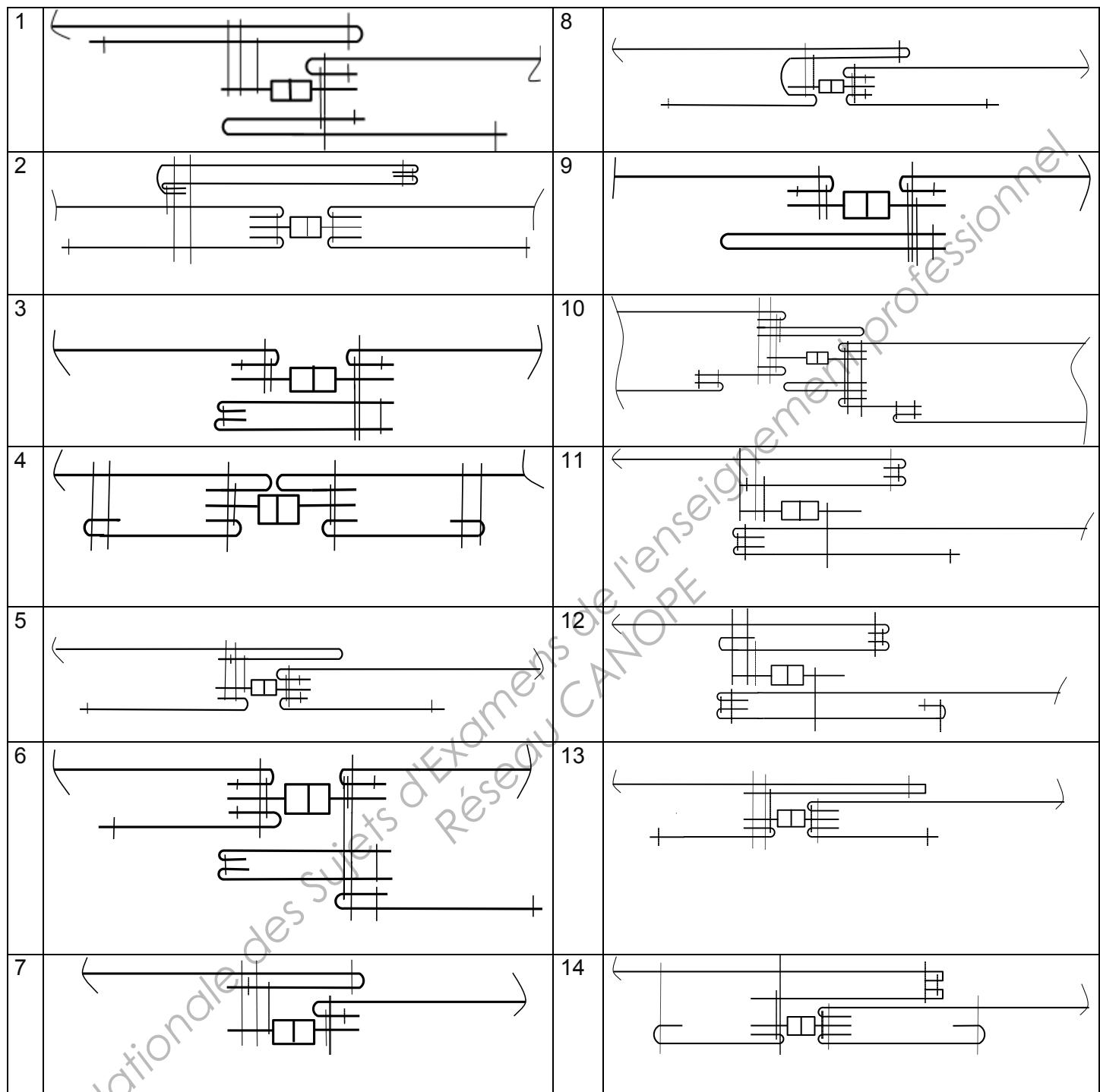
3.5 Fiche technique parka été 2014

3.6 Fiche de définition parka été 2014



3.7. Banque de données ouverture milieu devant mixtes

Fille (en cm)	TAILLES / SIZES	4	6	8	10	Comments
A Hauteur totale / Total length	104	116	128	140	sample	
A Hauteur totale côté devant / Front side total leng	55	61	67	73		
A Hauteur fente / Slit height	9	10	11	12		
B 1/2 Poitrine / 1/2 Chest	34	36,5	39	41,5		
C						
D						
E 1/2 Bas / 1/2 Bottom	44	47	50	53		
G Epaule à Epaule / Shoulder to Shoulder	29	31	33	35		
H Carrure devant / Front shoulder cross	26,5	28,5	30,5	32,5		
I Carrure dos / Back shoulder cross	27	29	31	33		
I2 Hauteur empêtement / Yoke height	8	9	10	11		
J 1/2 Largeur encolure / 1/2 neckline width	14,5	15,25	16	16,75		
K Profondeur encolure dos / Back neckline depth	1,5	1,5	1,5	1,5		
L Profondeur encolure dtv / Front neckline depth	4,5	4,5	5	5,5		
M Longueur de manche / Length sleeve FINISHING	36	41,5	47	52,5		
N Hauteur emmanchure / Armhole height	15	16	17	18		
O 1/2 Largeur bras / 1/2 Arm width	14,5	15,25	16	16,75		
P 1/2 Bas de manche / 1/2 Sleeve bottom	10	10,5	11	11,5		
Q Position poche poitrine / Chest Pocket position	14	15	16	17		
Q1 Largeur poche poitrine / Chest pocket width	7	7,5	8	8,5		
R Position poche bas / Bottom pocket position FF	30	34	38	42		
R1 Position poche bas / Bottom pocket position FF	2	2	2	2		
S Largeur poche bas / Bottom pocket width	10,5	12	13,5	15		
S1 Hauteur poche bas / Bottom pocket width	4	4,5	5	5,5		
T Hauteur capuche / Hood height	29	30	31	32		
T1 Largeur capuche / Hood width	23	23,5	24	24,5		



Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPÉ

3.8 Tarifs des impressions « Impress Asia »

Sérigraphie

Nb de couleurs	tarif unitaire en €			HT	
	- de 10 pièces	de 10 à 50 pièces	de 51 à 300 pièces	de 300 à 999 pièces	plus
1	11,11	5,05	2,79	1,48	1,18
2	16,84	7,49	3,7	1,84	1,5
3	22,58	10,65	4,64	2,21	1,75
4	28,34	12,44	5,58	2,28	2,01
5	29	13	6,49	2,95	2,29
6	30	13,2	6,74	2,41	2,3

Numérique

Taille approchante	tarif unitaire en €			HT	
	- de 10 pièces	de 10 à 50 pièces	de 51 à 300 pièces	de 300 à 999 pièces	plus
29,7 x42	7,3	5,8	4,8	4	3,5
21 x29, 7	6,3	5,3	4,3	3,3	2,85
10x10x	4	3,7	3,2	2,5	2
10x30	5,8	4,8	3,8	2,8	2,1
textiles foncés					
Taille approchante	- de 10 pièces	de 10 à 50 pièces	de 51 à 300 pièces	de 300 à 999 pièces	plus
29,7 x42	8,03	6,38	5,28	4,4	3,85
21 x29, 7	6,93	5,83	4,73	3,63	3,135
10x10	4,4	4,07	3,52	2,75	2,2
10x30	6,38	5,28	4,18	3,08	2,31

Impression Transfert

Taille approchante	tarif unitaire en €			HT	
	- de 10 pièces	de 10 à 50 pièces	de 51 à 300 pièces	de 300 à 999 pièces	plus
29,7 x42	6,05	5,45	5,14	4,84	4,23
21 x29, 7	3,9	3,51	3,32	3,12	3
10x10	2,02	1,82	1,72	1,62	1,4
10x30	2,47	2,22	2,1	1,97	1,58

Sublimation Thermique

Taille approchante	tarif unitaire en €			HT	
	- de 10 pièces	de 10 à 50 pièces	de 51 à 300 pièces	de 300 à 999 pièces	plus
29,7 x42	3,81	3,43	3,24	3,05	2,89
21 x29, 7	2,78	2,5	2,36	2,22	2
10x10	1,88	1,69	1,6	1,5	1,4
10x30	2,09	1,88	1,78	1,67	1,52

3.9 Coût de revient de la parka hiver 2013

COUT de REVIENT en taille 8 ans					Les p'tits héros			Saison	HIVER 13
MATIERE	REF	P.UNITAIRE	BESOIN	PRIX EN €	Thème		Réf.:	H13PAKIF	
Gabardine KAKI doublure	18-0622TPX code 9	3,2 2,7	1,2 1,2	3,84 3,24	PARKA	Commentaires: -double surpiqûre à la 2 -broderie centrée sur la - surpiqûre cordonnet			
MATIERE DECOUPE BIAIS	REF	P.UNITAIRE	BESOIN	PRIX EN €					
FOURNITURES	REF	P.UNITAIRE	BESOIN	PRIX EN €	SOUS TOTAL MATIERE + 3 %	7,29			
étiquetage+ conditionnement fg	classique METAL	0,193 1,2	1 1	0,193 1,2	SOUS TOTAL FOURNITURE +3 %				
fil assemblage		1,2	1	1,2	SOUS TOTAL FOURNITURE +3 %				
fil cordonnet couleur biais de 40 mm	code 21	2,3 0,5	1 0,2	2,3 0,1	SOUS TOTAL VISUEL	1,10			
					SOUS TOTAL TRAITEMENT				
					SOUS TOTAL TRAITEMENT	0,35			
VISUEL	REF	P.UNITAIRE	BESOIN	PRIX EN €	SOUS TOTAL FABRICATION	5,50			
broderie	marque	1	1	1	SOUS TOTAL FABRICATION				
sérigraphie		0,1	1	0,1	SOUS TOTAL FABRICATION				
vignette fantaisie					TOTAL CHIFFRE EN 8ANS	23,26 €			
TRAITEMENT	REF	P.UNITAIRE	BESOIN	PRIX EN €					
lavage	simple	0,35	1	0,35					
délavage									
TEMPS DE FABRICATION en min	REF	P.UNITAIRE	BESOIN	PRIX EN €					
COUT ASIE		0,13	42,3	5,499					

3.10 Fiches nomenclature de produits

M=Matière F=Fourniture D = Découpe V= Broderie V= Sérigraphie T= Traitement

	réf.	H13PAKIF			Thème	PARKA			
	saison	HIVER 2013 pour filles			Filière	Sous-traitance			
	Marque	LES PETITS HÉROS			Pays	ASIE			
Désignation	Code réf	Largeur en cm	Prix Unitaire en €	Coloris produit Coloris composant	Tailles produit/Tailles composants/emploi (cm)		Tailles produit/Tailles composants/emploi (cm)		
4a	6a	8a	10a						
M Gabardine OLD	18-0622 TPX	148	3,2/m	KAKI	97	108	120	131,5	
Doublure	Code 9	146	2,7/m	étoiles	97	108	120	131,5	
F Etiquette	conditionnement		0,193		1	1	1	1	
F à G	métal		1,2	ruban ton sur ton	1	1	1	1	
Fil assemblage			1,2		1	1	1	1,5	
Fil cordonnet			2,3		1	1	1	1,5	
Biais	Code 21	4	0,5/m		12	15	20	40	
V Broderie	marque		1		1	1	1	1	
V Vignette fantaisie			0,1		1	1	1	1	
T Lavage	simple		0,35		1	1	1	1	

	Réf.	H14PAKIF			Thème	PARKA			
	Saison	ÉTÉ 2014 pour filles			Filière	Sous-traitance			
	Marque	LES PETITS HÉROS			Pays	ASIE			
Désignation	Code réf	Laize en cm	Prix Unitaire en €	Coloris produit Coloris composant	Tailles produit/Tailles composants/emploi (cm)		Tailles produit/Tailles composants/emploi (cm)		
4a	6a	8a	10a						
M Gabardine	13-0607 TPX	148	3,2/m	FOG	102	113,5	125	136,5	
Doublure	Code 25	146	2,7/m	rayures	6,2	7	8	9,3	
F Etiquette	conditionnement		0,193		1	1	1	1	
F à G	métal		1,2	ruban ton	1	1	1	1	
Fil			1,2		1	1	1	1,5	
Fil cordonnet			2,3		1	1	1	1,5	
Biais	Code 25	4	0,5/m		15	18	20	40	
V Broderie	marque		1		1	1	1	1	
V Vignette			0,1		1	1	1	1	
V Sérigraphie			À déterminer (cf page17/24)		1	1	1	1	
T Lavage	simple		0,35		1	1	1	1	

4 - DOCUMENTS RÉPONSES

DOCUMENT RÉPONSE - DR 1

Q4- Solutions technologiques « milieu devant »

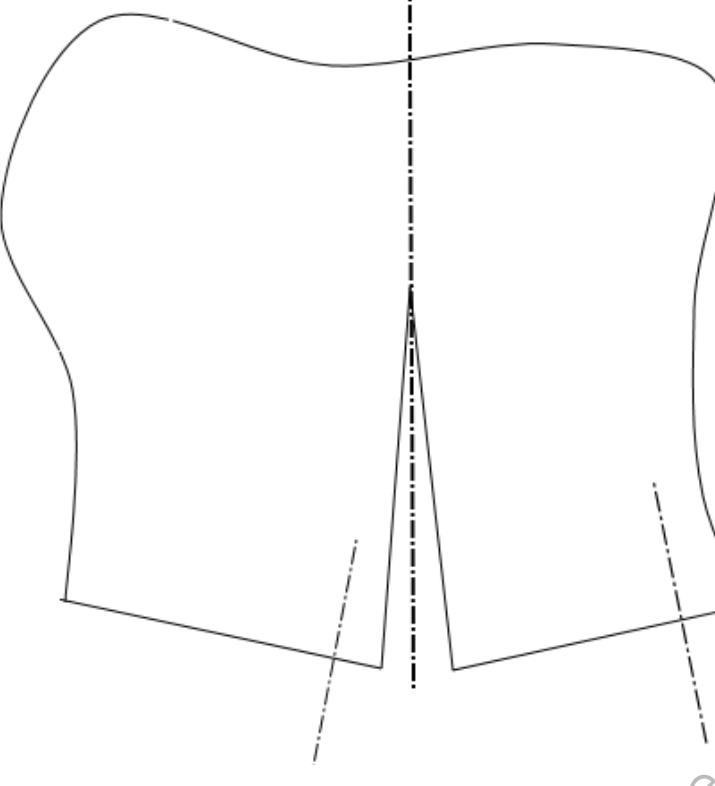
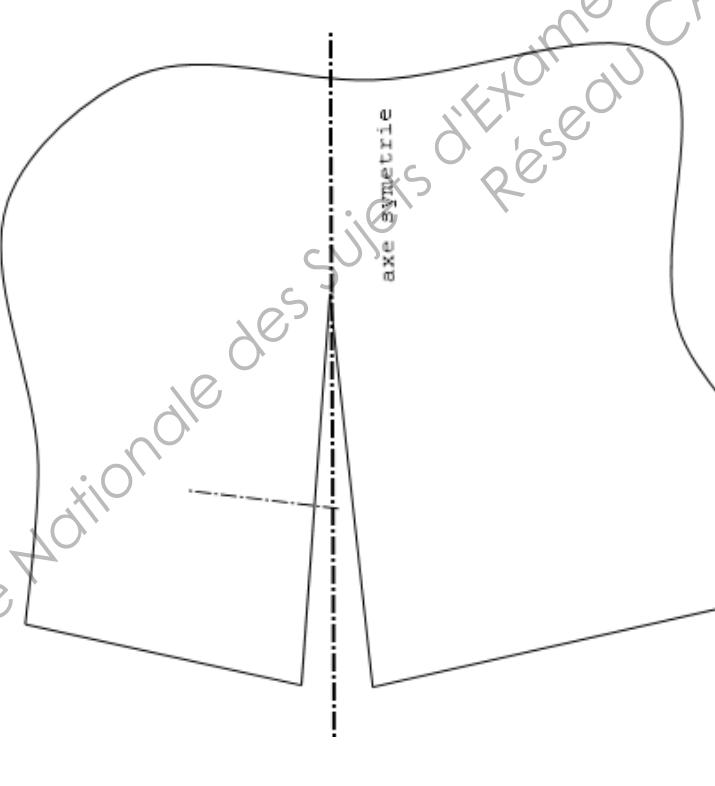
Liste des solutions possibles :

Q5 - Choix de la solution technologique :

Argumentation de la solution choisie (3 arguments pertinents au minimum)

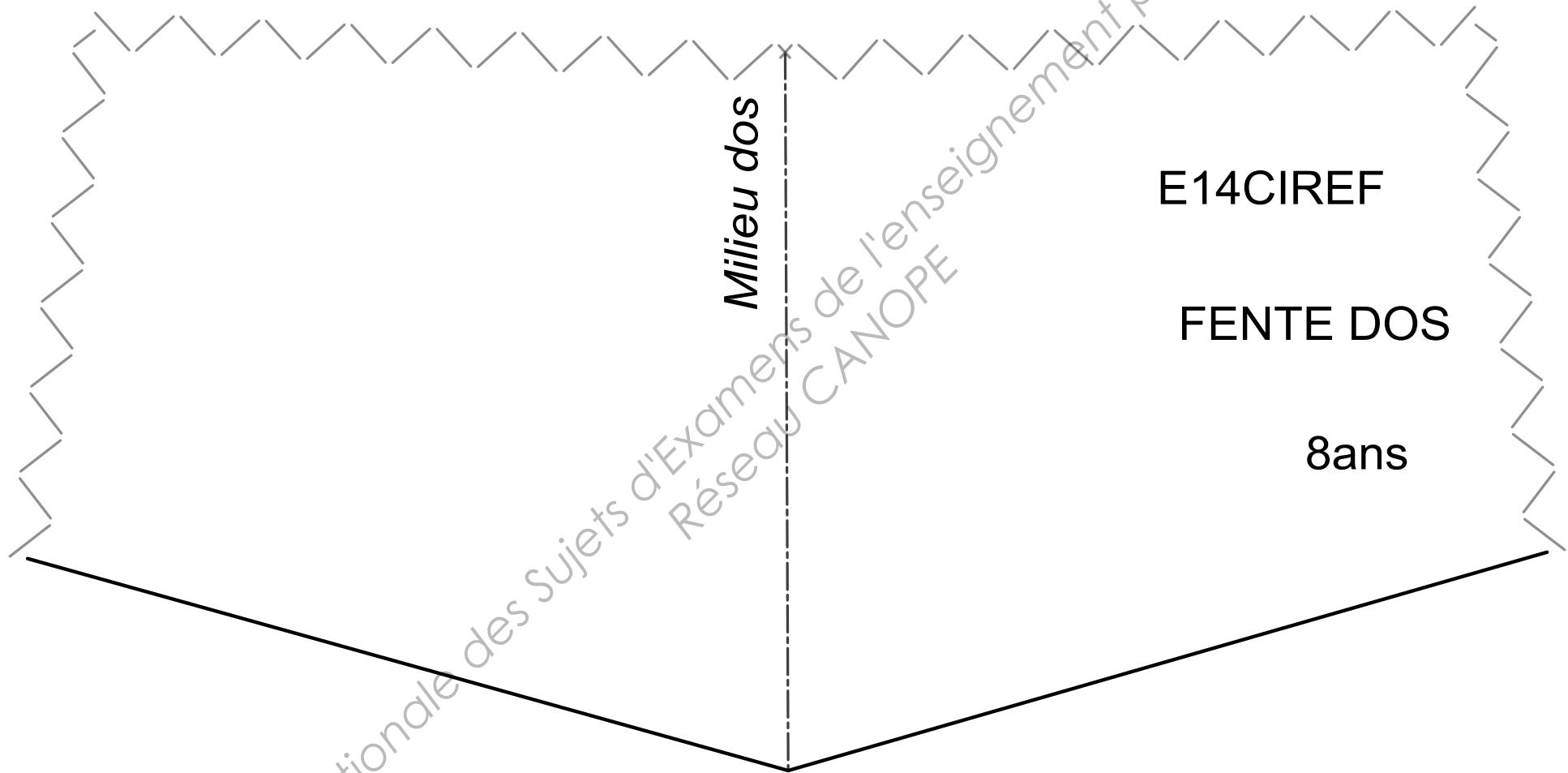
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE

DOCUMENT RÉPONSE DR 2 - Q6 - Fente dos

<p>Vue intérieure dos Échelle 1 :2 8 ans</p> 	<p>Sections cotées Échelle 1.1 avec composants repérés</p> <p>Bas fente</p> <p>Bas vêtement</p>
<p>Vue extérieure dos Échelle 1 :2 8 ans</p> 	<p>Finition fente</p>

Annule et remplace la page 22/24

Q7 – Base pour étude de la fente dos



DOCUMENT RÉPONSE DR 3

Q8 - Ordre de montage

Q9 - Courrier à votre sous traitant / mail to your subcontractor

Q11 - Commentaires sur les coûts de revient prévisionnels

Base Nationale des Sujets d'évaluations de l'enseignement professionnel
Réseau CANOPE